

Perspectives sectorielles pour l'industrie « *Foresterie et exploitation forestière* »

En 2008, le gouvernement du Québec élaborera un nouveau régime forestier mieux adapté pour répondre aux réalités des marchés actuels. La modernisation de la gestion forestière québécoise a été initiée suite au dépôt du rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe) en décembre 2004 et ce, tant sur les plans législatifs, réglementaires, qu'administratifs. D'importants gestes ont été posés depuis. Au nombre de ceux-ci, mentionnons l'adoption des projets de loi portant sur la baisse d'attribution de la matière ligneuse et la création d'un poste de forestier en chef. De plus, parallèlement à ces grands changements, l'industrie forestière vit sa pire crise de l'histoire. Pour aider l'industrie à traverser la crise, le gouvernement a mis en place des mesures d'accompagnement en 2005. Les mesures sont les suivantes : investissement et modernisation des entreprises forestières, réduction des coûts d'exploitation et augmentation des investissements sylvicoles, simplification des processus administratifs, mesures d'atténuation de l'impact de la baisse des possibilités ligneuses et finalement, soutien aux travailleurs et communautés de l'industrie forestière. Cette série d'initiatives totalisant 1,38 MM \$ sur quatre ans ainsi que le nouveau régime devraient permettre la relance de l'industrie forestière.

Il est important de noter que la crise historique que vit présentement l'industrie forestière est due à une déficience structurelle (coût d'approvisionnement élevé, taille des usines, lourdeur administrative, fiscalité défavorable) ainsi qu'une crise conjoncturelle (baisse de la demande, nouveaux compétiteurs, taux de change défavorable, prix à la baisse). Le secteur est donc instable à très court terme mais l'industrie est en consolidation et de grands changements sont à venir afin que l'industrie s'ajuste aux nouvelles réalités de la mondialisation des marchés. Tous ces changements auront indéniablement des effets directs sur l'emploi en usine mais beaucoup moins en forêt.

Le nombre total d'emplois pour le secteur visé, soit celui de l'aménagement forestier qui comprend la récolte, les travaux sylvicoles et la voirie forestière, sera plutôt stable sur un horizon à court terme puisqu'aucun changement important n'est prévu quant à la quantité de travaux planifiés pour maintenir le rendement des forêts et la quantité de bois récolté annuellement. Toutefois, une hausse de la demande en effectifs quant aux travaux sylvicoles est à prévoir à partir de 2009-2010 puisque l'intensification de l'aménagement forestier fera partie des éléments de grands changements.

De plus, d'ici 2010-2012, les activités devraient reprendre de façon telle que l'industrie forestière fera alors face à une pénurie de main-d'œuvre qui tend déjà à se faire sentir pour certains corps de métiers. Or, le secteur de l'aménagement forestier ne suffit pas à réaliser les travaux sylvicoles planifiés. Avec une main-d'œuvre vieillissante, le secteur devra être bien préparé puisque sans relâche à court ou à moyen terme, l'industrie sera en sérieuse difficulté. Il existe d'ailleurs déjà une rupture d'inscriptions dans les établissements de formation et ce, à tous les niveaux de formation.

Pour conclure, la nature des emplois va être appelée à changer puisque les besoins de l'industrie tendent vers une main-d'œuvre qui se veut plus formée, plus qualifiée et polyvalente. De plus, le dépôt du livre vert sur la forêt prévu en début d'année 2008 par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Claude Béchar, influencera certainement de façon considérable l'environnement de travail et l'organisation du travail en forêt. Ce livre vert se veut une première ébauche d'un régime forestier moderne. Des changements éventuels notables en découleront quant au niveau des compétences recherchées, de l'environnement de travail, de la valorisation des emplois et des travailleurs, de la responsabilisation des effectifs et plus encore.